

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le quatre juillet à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vingt-neuf juin deux mil seize, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

**1- Renouveaulement de la ligne de trésorerie.**

La ligne de trésorerie va arriver à échéance le 3 août prochain. M. le Maire suggère son renouvellement afin d'optimiser la gestion de la trésorerie de la commune et ne pas recourir à l'emprunt pour de simples besoins ponctuels ou dans l'attente de l'encaissement de subventions ou d'autres recettes.

Après concertation menée auprès de plusieurs organismes bancaires,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de La Banque Postale pour une durée d'un an.

**2- Aménagement de la rive nord de la « Grande Rue » - Choix de l'entreprise.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'aménagement de la rive nord de la « Grande Rue » par l'entreprise ENTR'AM d'ANTRAIN(35).

**3- Temps d'Activités Périscolaires – Année scolaire 2016/2017 – Convention avec AVEL.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE, pour la première période à savoir du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre 2016, le renouvellement du partenariat avec l'entreprise AVEL.

**4- Temps d'Activités Périscolaires – Année scolaire 2016/2017 – Convention avec l'association « Des idées plein la terre ».**

L'association « Des idées plein la terre » de PLEINE-FOUGERES va proposer aux enfants, sur l'ensemble de l'année scolaire 2016/2017, une sensibilisation à l'environnement et la biodiversité.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le partenariat avec l'association « Des idées plein la terre ».

**5- Temps d'Activités Périscolaires – Participation financière des familles et approbation du règlement intérieur.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'instauration, à compter de l'année scolaire 2016/2017, d'une contribution financière des familles aux Temps d'Activités Périscolaires à raison de 25 €/an et par enfant pour les enfants des classes de CP au CM2 (gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant),
- DEMANDE que la participation financière des familles soit acquittée en septembre.

**6- Cantine municipale – Tarification du repas et approbation du règlement intérieur.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la reconduction, pour l'année scolaire 2016/2017, de la convention avec LA CUISINE EVOLUTIVE,
- AUGMENTE, pour la rentrée scolaire 2016/2017, les tarifs demandés aux bénéficiaires, à savoir 3,10 € pour un repas enfant et 4,50 € pour un repas adulte,
- MAJORE de 50 % le prix du repas pour les enfants non-inscrits et participant au repas.

**7- Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort – Convention de participation financière à la présence du délégataire de service public d'eau potable lors du contrôle des hydrants incendie.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE les termes de la convention du SIE portant sur sa participation financière au contrôle des hydrants.

**8- Renouveaulement de la convention d'assistance juridique avec le cabinet COUDRAY.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE le renouvellement pour deux ans de la convention d'assistance et de conseil juridique proposée par le cabinet COUDRAY de RENNES.